

Les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe

Lancés par le Conseil de l'Europe en 1987, les Itinéraires Culturels démontrent, à travers le voyage dans le temps et l'espace, que le patrimoine des différents pays d'Europe contribue à notre héritage commun. Les itinéraires sont des réseaux locaux qui mettent en œuvre les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe : droits de l'homme, démocratie, identité culturelle, échanges et enrichissement mutuel par-delà les frontières et les siècles. Ils agissent comme des passerelles pour le dialogue interculturel et la promotion d'une meilleure connaissance et compréhension de l'histoire européenne.

En 2016, le Conseil de l'Europe compte 32 itinéraires culturels, avec des thèmes très variés illustrant la mémoire, l'histoire et le patrimoine européen, et qui contribuent à l'interprétation de la diversité de l'Europe d'aujourd'hui.



L'auteur

Monique Lucenet est Professeur Agrégé et Docteur en Histoire (Université Paris IV-Sorbonne). Elle est également membre du Conseil Scientifique de l'Association *Eau & Lumière*. À ce titre, elle a rédigé la première partie de cet ouvrage (Le Mouvement Impressionniste en Europe) et a assuré la coordination des textes de la deuxième partie (Les Routes des Impressionnismes).

Spécialiste du xviil^e siècle, elle a publié de nombreux ouvrages consacrés à l'histoire de la médecine et aux grandes pandémies... Elle est lauréate de l'Académie Nationale de Chirurgie de Paris, de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux et a obtenu la mention spéciale du Prix d'Histoire de la Médecine aux Armées...

Monique Lucenet s'intéresse depuis toujours à l'Histoire de l'Art... Elle est l'auteur de nombreux ouvrages retraçant l'aventure Impressionniste en France et en Europe. Ses deux derniers livres «*Balades Impressionnistes en bord de Seine*» (2016) et «*La Route des Peintres en Méditerranée*» (2015), publiés aux éditions *Tourisme & Découvertes*, ont reçu un grand succès de la part du public et des critiques.

Monique Lucenet est Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques en France.



Candidat à la certification

ITINÉRAIRE CULTUREL DU CONSEIL DE L'EUROPE





Eau & Lumière a été créée en 2009 avec pour objectif principal de faire reconnaître la valeur patrimoniale et touristique des lieux représentés par les peintres paysagistes du milieu du xixe siècle au milieu du xxe siècle, dont les Impressionnistes.

Pour atteindre cet objectif, l'association œuvre à :

- Mettre en valeur ces paysages et les activités sociales qui s'v déroulent : écoles artistiques, circuits découvertes, fêtes, régates, et toutes pratiques issues des traditions locales.
- Fédérer les lieux représentés en Europe par les peintres « pleinairistes » et impressionnistes ainsi que les collectivités qui les abritent.
- Promouvoir, en liaison avec les collectivités locales, un tourisme « innovant et responsable ».
- · Susciter des initiatives publiques ou privées, françaises ou européennes, auprès de la jeunesse ou du grand public, favorisant la connaissance de ce patrimoine unique.

Eau & Lumière a initié et mène deux grands projets :

- Faire inscrire sur la liste du Patrimoine Culturel Mondial de l'UNESCO les sites représentés par les peintres de plein air, en particulier Impressionnistes, en France et dans d'autres pays d'Europe.
- En parallèle et en appui de cet objectif, créer « *Les routes* des Impressionnismes en Europe » en tant qu' Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe.

Le projet « *Impressionisms Routes*[©] » a pour objet de créer et de faire vivre un lien entre les sites avant inspiré les artistes. les endroits où ils ont vécu, les musées qui abritent leurs œuvres. L'objectif est aussi de valoriser une culture européenne partagée. La structure choisie consiste à mettre en place un maillage d'itinéraires consacrés aux peintres paysagistes les plus représentatifs, qui ont participé à la création et au développement du patrimoine européen. Par ailleurs, la maiorité de ces artistes ont pris part au mouvement d'idées qui a traversé l'Europe à cette époque, remettant en cause les frontières politiques et les pouvoirs établis. Cet ensemble de routes sera géré sur le modèle des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ; les étapes bénéficieront des retombées touristiques et économiques engendrées par une promotion active au niveau européen. La réalisation de chaque itinéraire est confiée à une collectivité « tête de réseau », légitime, dont la mission est de construire un « produit artistique et touristique » mettant en valeur la spécificité et le patrimoine impressionniste de tous les sites partenaires : lieux peints, parcours balisés, maisons et ateliers d'artistes, musées... Le réseau créé sera doté d'un label européen reconnu. Il facilitera l'accès des jeunes à la culture et à la mémoire européenne et permettra des échanges enrichissants. Il s'agit de promouvoir

un souffle touristique nouveau s'appuvant sur des techniques modernes et efficaces... Douze routes sont ici présentées, dix autres sont en proiet, Six pays européens sont aujourd'hui partenaires au sein d'Éau

& Lumière: l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Slovénie...

Stadt Schwaan (1928)

Le mélèze (1904

LE MOUVEMENT IMPRESSIONNISTE EN EUROPE

UNE CONTRIBUTION MAJEURE À L'ÉDIFICATION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE EUROPÉENNE



Le pont de Moret (1893)

Paisaie de As Mariñas (1921)

Champs de coquelicots près de Vétheuil (1879